

« Je suis Canadien »

par Derrick Thomas

Suivant une longue tradition, les gens qui vivent au Canada s'identifient au pays ou à la nation de leurs ancêtres parfois lointains. Au cours des dernières décennies, cependant, un nombre sans cesse croissant d'entre eux ont commencé à se déclarer Canadiens lors du recensement. La proportion de la population ayant déclaré être en partie d'ascendance ethnoculturelle canadienne est passée de moins de 1 % en 1986 à près de 40 % en 2001, ce qui en fait de loin l'ascendance ethnoculturelle la plus fréquemment déclarée au recensement. En outre, plus de la moitié des 11,7 millions de personnes qui ont déclaré être Canadiens ont décrit leur ascendance comme *exclusivement* canadienne, sans mentionner aucun autre lien ethnique.

Quelle est la raison derrière cette nouvelle façon de voir l'ethnicité? Pourquoi, par exemple, des gens qui, il n'y a pas si longtemps, se réclamaient d'ascendance anglaise ou française déclarent-ils maintenant qu'ils sont Canadiens? À l'aide des données des recensements de la population, on explore dans cet article les raisons possibles derrière ces changements. On examine d'abord notre compréhension de l'ethnicité et la façon dont elle a changé avec le temps pour ensuite passer en revue certaines des significations qui se rattachent à l'ethnicité canadienne en particulier. On y examine ensuite les caractéristiques des personnes qui, selon le Recensement de 2001, ont déclaré avoir des origines ethniques canadiennes.

L'évolution de « l'ethnicité » — autrefois et aujourd'hui

Depuis la confédération, il y a eu dans pratiquement tous les



recensements une question quelconque concernant les « origines ». Les recenseurs ont posé diverses questions au sujet des « origines », de la « race », du « groupe ethnique » et, tout récemment, de « l'ascendance ethnoculturelle ». Le mot « ethnique » est apparu pour la première fois en 1946.

Le terme « ethnicité » n'a pas le même sens pour tous. Même s'il a toujours désigné la catégorisation des personnes ou la formation de groupes, les définitions particulières ont évolué avec le temps. Les observateurs ont toujours considéré les groupes ethniques comme étant composés de personnes ayant des caractéristiques communes. Cependant, ils ont souvent été en

désaccord quant à l'importance des différentes caractéristiques définissant ces groupes¹.

Certains ont souligné l'importance des caractéristiques héritées, ou ce qui pourrait être considéré comme des particularités relativement permanentes, telles que des origines géographiques ou des expériences historiques communes. L'ethnicité a parfois été considérée sous l'angle des traits raciaux ou génétiques. Plus récemment, l'appartenance à un groupe ethnique était définie comme le partage d'une langue, d'une culture, de traditions, de valeurs ou comme le fait d'avoir le sentiment d'appartenir à ce groupe.

Au cours de la dernière moitié du siècle environ, on en est cependant

Le Recensement de la population fournit aux résidents du Canada la possibilité de décrire leurs origines ethniques. Les données, recueillies tous les cinq ans, nous permettent de suivre de près la popularité croissante de la réponse « groupe ethnique canadien ».

Des changements apportés à la présentation et au traitement de la question ont nuï à la comparabilité des données sur l'origine ethnique entre les recensements. Bien qu'il soit probable que les données sur tous les groupes ethniques aient été influencées jusqu'à un certain point par ces changements, les chiffres ont été plus touchés pour certains groupes que pour d'autres. L'augmentation des réponses multiples et des réponses « groupe ethnique canadien » sont les résultats les plus évidents de ces changements.

En plus des changements à la question sur l'ascendance ethnique, deux questions connexes ont été ajoutées pour obtenir certains aspects plus objectifs de l'ascendance. Une question sur le « groupe de population » a été ajoutée à partir de 1996 afin d'appuyer la législation sur l'équité en matière d'emploi en identifiant les membres des groupes de minorités visibles. De plus, pour la première fois en 30 ans, on a ajouté une question en 2001 au sujet du lieu de naissance de chacun des parents du répondant. Ce sont ces données, de même que celles sur le lieu de naissance du répondant ou sur son statut d'immigrant, qui sont utilisées pour séparer les sujets sous les catégories : résidents de première, deuxième et troisième générations.

Si l'on disposait de données sur le lieu de naissance des grands-parents et des arrière-grands-parents, il est probable qu'on pourrait expliquer une plus grande partie de la variation dans la déclaration d'ascendance canadienne.

Voici la question 17 du Recensement de la population de 2001 :

*Bien que la plupart des gens au Canada se considèrent comme Canadiens, les renseignements sur leurs origines ancestrales qui sont recueillis depuis le Recensement de 1901 permettent de rendre compte de l'évolution de la composition de la population diverse du Canada. Cette question porte donc sur les **origines des ancêtres de la personne**.*

17 À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) **les ancêtres** de cette personne appartenaient-ils?

Par exemple, canadien, français, anglais, chinois, italien, allemand, écossais, irlandais, cri, micmac, métis, inuit (esquimau), indien de l'Inde, ukrainien, hollandais, polonais, portugais, philippin, juif, grec, jamaïcain, vietnamien, libanais, chilien, somalien, etc.

Précisez tous les groupes qui s'appliquent

venu à voir les groupements ethniques comme des concepts fluides qui changent selon le contexte social. L'opinion d'une personne concernant ceux qui appartiennent ou n'appartiennent pas à son groupe peut changer lorsqu'elle évalue son milieu social,

se construit des réseaux, établit des alliances ou choisit des questions ou des débats qui l'interpellent. De plus en plus, les gens en sont venus à comprendre le rôle que les catégories ethniques peuvent jouer sur l'estime de soi et les chances d'épanouissement de la personne.

La question sur « l'ethnicité »

Face à l'évolution des concepts d'ethnicité, le contenu, le libellé et la présentation des questions du recensement portant sur ce sujet ont subi d'importants changements au fil des ans. Par le passé, les répondants aux recensements étaient fortement dissuadés de décrire leurs origines comme canadiennes. On agissait ainsi pour éviter toute confusion entre nationalité ou citoyenneté et origine ancestrale. Les agents recenseurs donnaient aux gens la consigne de ne déclarer que leurs origines de « l'ancien monde » ou des « premiers Autochtones », et ils n'étaient autorisés à consigner l'origine canadienne que si le répondant « insistait ».

À partir de 1971, cependant, on a apporté un certain nombre de changements au questionnaire du recensement et à la question sur l'ethnicité. D'abord, avec l'arrivée de l'autodénombrement, les répondants ont rempli le questionnaire de recensement eux-mêmes. Ensuite, à partir de 1981, les répondants ont pu déclarer plus d'une ascendance, par la lignée paternelle ou maternelle (ou les deux). En fait, les répondants sont maintenant encouragés à préciser « tous les groupes [ancestraux] qui s'appliquent ». Enfin, en 1986, l'expression « en arrivant sur ce continent » a été retirée de la question portant sur l'origine ethnique, ce qui a permis aux répondants de déterminer eux-mêmes jusqu'où ils voulaient remonter pour retracer leurs ancêtres.

Pendant cette période, on a graduellement abandonné les catégories préétablies et les cases à cocher pour adopter les espaces en blanc où les répondants pouvaient écrire leurs propres réponses sans qu'elles ne soient proposées. La réponse « groupe ethnique canadien » a été si souvent inscrite par les répondants au Recensement de 1991 qu'elle a été ajoutée à la liste des exemples de réponses en 1996. Peut-être est-ce en partie à cause de cela qu'elle est devenue l'origine la plus fréquemment déclarée et qu'elle se trouve

maintenant en tête de liste des exemples utilisés dans le questionnaire du recensement.

L'un des principaux effets de ces changements a été de donner plus de liberté aux Canadiens pour définir leurs propres origines ethnoculturelles^{2,3}. Ils décident maintenant eux-mêmes jusqu'où et le long de quelles branches ils veulent remonter dans leur arbre généalogique afin de retracer leurs ancêtres. Et, du moins chez ceux dont les ancêtres sont au Canada depuis plusieurs générations, la question du recensement sur l'origine ethnique commence de plus en plus à être interprétée comme une question portant sur l'identité personnelle.

Que veulent dire les gens lorsqu'ils déclarent être Canadiens⁴?

En choisissant une identité, les gens se situent selon des dimensions sociales qui sont pertinentes pour eux et se donnent des étiquettes susceptibles d'accroître leur prestige⁵. Ceux dont ils se distinguent peuvent cependant être aussi importants que ceux avec qui ils s'affilient. Par conséquent, lorsque les gens se prévalent d'une identité, il faudrait tenir compte du contexte dans lequel ils le font.

Lorsqu'ils se définissent comme tels, les Canadiens se distinguent tout d'abord des peuples de leurs pays ancestraux. Ce sont apparemment les colons francophones de la vallée du Saint-Laurent qui ont été les premiers à déclarer être Canadiens. C'est particulièrement lorsqu'ils ont été isolés de leur mère patrie par la conquête britannique qu'ils ont commencé à se distinguer de tous les Européens. L'un de leurs premiers gouverneurs britanniques a dit de ses sujets français : « ils semblent vouloir être considérés comme une nation distincte; ils parlent constamment de la *nation canadienne* »⁶. Lorsque les colons anglophones ont adopté l'identité canadienne, on a commencé à

utiliser les qualificatifs « français » ou « anglais ».

Il se peut que l'aspect dominant de « l'identité canadienne » soit qu'elle est née en opposition à « l'identité américaine »⁷. Le fait de s'opposer et de se comparer aux Américains est une préoccupation constante des Canadiens dont il est souvent fait mention⁸. Pour bien des Canadiens, les Américains semblent être *le* hors-groupe approprié⁹. En se déclarant Canadiens pendant la période suivant immédiatement le débat passionné au sujet du libre-échange en 1991, il est possible que les répondants du recensement aient voulu affirmer leur caractère national distinct de celui des États-Unis.

L'étiquette « Canadien » peut aussi servir à distinguer les résidents établis des nouveaux arrivants. En fait, certains spécialistes voient dans la popularité croissante de la réponse « groupe ethnique canadien » un réalignement ethnique fondamental. Les distinctions traditionnelles entre Français et Anglais cèdent la place, disent-ils, à une dichotomie fondée sur la période d'établissement. Selon ce point de vue, les groupes européens établis depuis plus longtemps adoptent l'étiquette « Canadien » afin de se distinguer des immigrants arrivés plus récemment d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine¹⁰.

D'autres soutiennent qu'il n'y a pas de lien nécessaire (et déclarent n'avoir trouvé aucune association empirique) entre l'attachement au Canada et la tolérance ou l'appui au multiculturalisme¹¹. En fait, leur soi-disant multiculturalisme et leur tolérance face à la diversité sont parmi les aspects que les Canadiens utilisent habituellement pour se comparer avantageusement aux Américains. Leur nouvelle volonté de s'identifier comme Canadiens peut être le reflet d'un patriotisme moins axé sur la préservation d'une culture que sur la citoyenneté, le maintien de leurs institutions particulières et la protection de leurs réalisations

collectives plus récentes, telles que la Charte canadienne des droits et le régime d'assurance-maladie^{12,13}.

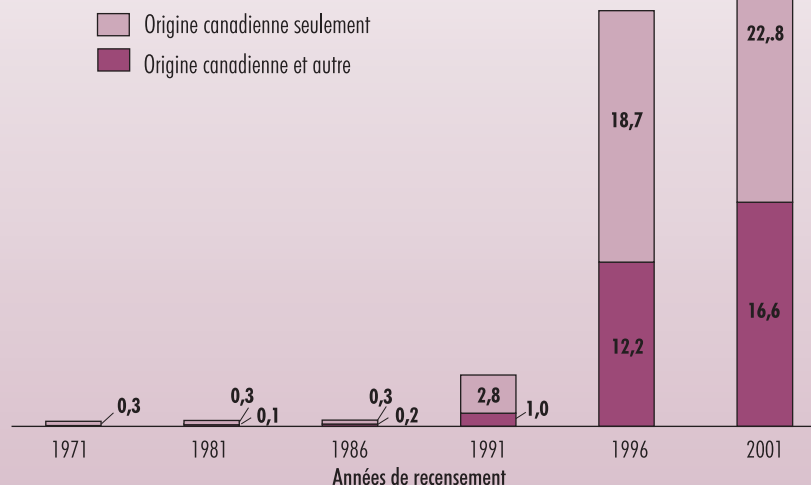
La probabilité d'obtenir la réponse « groupe ethnique canadien » augmente selon le nombre de générations nées au Canada

Il semble que les répondants au recensement répondent à la question ayant trait à leur ascendance ethnoculturelle. Ceux qui sont nés au Canada de parents d'origine canadienne déclarent de plus en plus une origine canadienne plutôt que d'indiquer les origines de leurs ancêtres plus lointains. En effet, 53 % de ces personnes déclarent être en partie d'ascendance canadienne. Ils constituent la grande majorité (près de 90 %) de ceux qui déclarent cette ascendance. Comme il fallait s'y attendre, les personnes nées au Canada de parents Canadiens sont également beaucoup plus susceptibles de déclarer une ascendance exclusivement canadienne. Il est probable que si l'on disposait de plus de renseignements sur le lieu de naissance des grands-parents et des arrière-grands-parents, par exemple, l'effet du nombre de générations établies au Canada sur la réponse « groupe ethnique canadien » deviendrait encore plus clair.

Comme il fallait s'y attendre, les plus susceptibles de déclarer une ascendance canadienne en plus d'une autre ascendance ethnoculturelle étaient les personnes issues d'un parent né au Canada et d'un parent né à l'étranger : ils représentaient 26 % de la population, alors que les personnes dont les deux parents sont nés au Canada, par exemple, en représentaient 21 %. Les mariages entre personnes nées au Canada et nées à l'étranger embrouillent généralement le tracé de l'ascendance et peuvent inciter les personnes dont les ancêtres sont au Canada depuis un certain temps à se déclarer Canadiens au recensement¹⁴.

La proportion de répondants déclarant une origine ethnique canadienne a augmenté de façon spectaculaire au cours des trois dernières décennies

% déclarant une origine canadienne



Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 à 2001.

Par contre, les immigrants — peu importe leur lieu de naissance, combien de temps ils ont vécu au Canada ou à quel âge ils sont arrivés — ont rarement déclaré être d'origine ethnique canadienne (moins de 4 % en 2001).

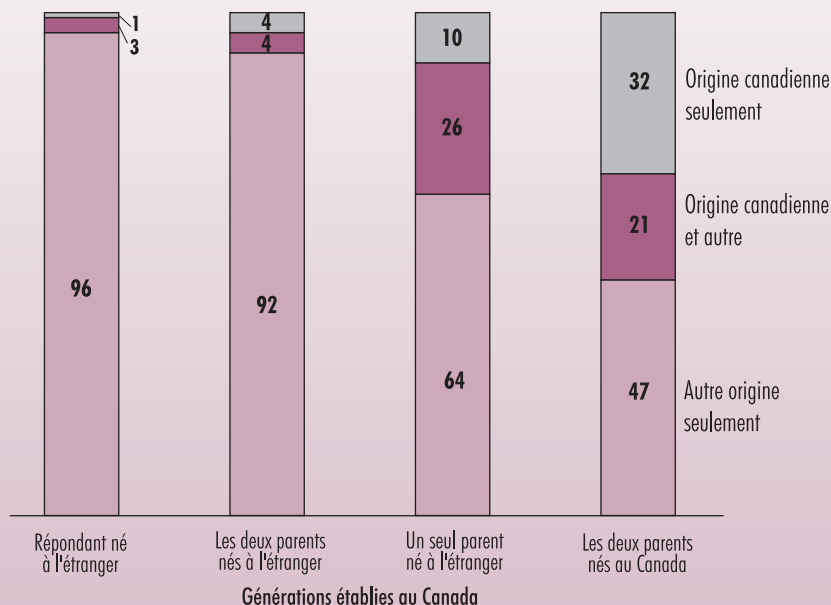
Les francophones et les résidents du Québec sont plus susceptibles que les autres de répondre « groupe ethnique canadien »

Au moins depuis 1996, ceux qui ont grandi dans des ménages francophones ont été plus susceptibles de se décrire comme Canadiens. En 2001, environ 52 % des personnes de langue maternelle française ont déclaré un « groupe ethnique canadien » seulement, comparativement à 18 % des personnes de langue maternelle anglaise. De même, les résidents du Québec (69 %) et, dans une moindre mesure, ceux des provinces de l'Atlantique (52 %) sont plus susceptibles de déclarer une ascendance canadienne (canadienne seulement ou canadienne avec d'autres origines ethniques) que les résidents de l'Ontario (30 %); les résidents des provinces de l'Ouest sont quant à eux les moins susceptibles de le faire (25 %). Bref, le modèle semble refléter grosso modo les étapes de peuplement du pays et, par conséquent, le nombre de générations depuis que les familles des répondants se sont établies au Canada.

Un certain nombre d'autres facteurs liés au fait de se déclarer d'origine ethnique canadienne sont également liés au nombre de générations établies au Canada. Les membres des groupes de minorités visibles, par exemple, sont plus susceptibles d'être des immigrants ou des descendants d'immigrants depuis relativement peu de générations. C'est la même chose pour les non-citoyens, les personnes naturalisées canadiennes et celles qui sont d'une religion autre que chrétienne ou judaïque. Il n'est pas étonnant de constater que tous ces groupes sont

Les personnes dont les deux parents sont nés au Canada sont plus susceptibles de déclarer une ascendance exclusivement canadienne

% déclarant diverses origines



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

moins susceptibles que la moyenne d'identifier leurs ancêtres comme Canadiens. Ainsi, selon le Recensement de 2001, environ 8 % des membres des minorités visibles se sont déclarés en partie d'origine ethnique canadienne, comparativement à 46 % des autres répondants.

Les répondants plus jeunes sont plus susceptibles de déclarer une ascendance canadienne

En général, les personnes qui ont indiqué qu'elles étaient d'origine ethnique canadienne semblent plus jeunes que les autres répondants au recensement. Ainsi, environ 40 % des personnes dans la vingtaine ont répondu qu'elles étaient d'origine ethnique canadienne, comparativement à environ 30 % des octogénaires.

Ceux qui se déclarent Canadiens ont généralement un niveau de scolarité un peu moins élevé que ceux qui ne le font pas. Il se peut que ce soit lié à la structure par âge différente des deux groupes. L'association entre la scolarité et les origines ethniques canadiennes est également influencée par le nombre de générations établies au Canada. Par exemple, environ 1 immigrant et 1 enfant d'immigrant sur 5 détiennent des diplômes universitaires, comparativement à 1 sur 7 dans les deux cas chez ceux dont la famille est au Canada depuis trois générations ou plus.

Certains signes peuvent indiquer des attitudes plus profanes ou cosmopolites parmi ceux qui déclarent une ascendance ethnique canadienne. Ces personnes sont plus susceptibles de déclarer qu'elles n'ont pas de religion, qu'elles sont divorcées, séparées ou qu'elles vivent en union libre, et sont moins susceptibles de vivre dans une famille de plus de quatre personnes. Elles sont également un peu plus susceptibles de vivre dans une région urbaine.

Les Canadiens descendent des groupes ethniques anglais et français

Un grand nombre de répondants qui se sont déclarés d'origine ethnique canadienne en 2001 ont indiqué avoir une ascendance ethnoculturelle différente lors des recensements précédents. Certains répondants, peut-être incités par les exemples de réponses fournis, ont simplement déclaré « Canadien » comme une de leurs origines en même temps que leur(s) choix habituel(s). Mais en 2001, plus de la moitié (57 %) de ceux qui se sont dits Canadiens ont choisi de ne mentionner aucun autre groupe ethnique.

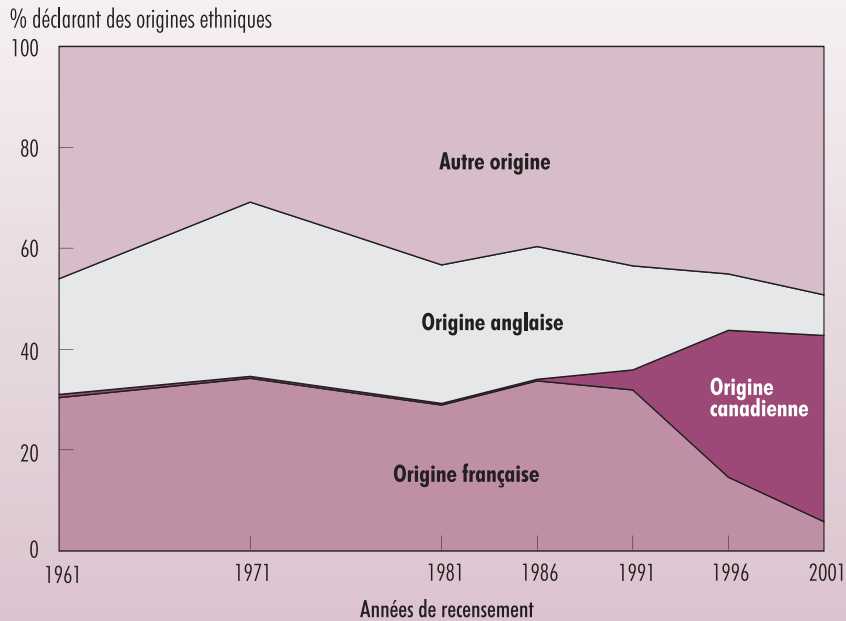
Dans l'ensemble, les gens qui ont répondu être uniquement d'ascendance canadienne sont ceux qui, lors des recensements précédents, avaient indiqué qu'ils étaient d'origine ethnique anglaise ou française^{15,16,17}. Entre 1986 et 2001, le nombre de personnes se déclarant d'ascendance française a diminué de plus de 3,4 millions, et le nombre se déclarant d'ascendance anglaise a diminué de 3,3 millions. Ces chiffres semblent correspondre exactement aux 6,7 millions de personnes qui ont déclaré, en 2001, être d'ascendance canadienne seulement¹⁸.

Il est intéressant de noter, toutefois, que d'autres groupes également établis depuis longtemps comme les Autochtones, les Irlandais, les Écossais, les Allemands et les Ukrainiens continuent de déclarer leurs premières origines ethniques. Ces groupes n'ont pas connu de baisse de population au cours des dernières décennies, bien qu'un plus grand nombre d'entre eux se disent d'ascendance canadienne comme seconde origine ethnique. Bon nombre de ces groupes sont motivés par les longues luttes pour la survie et la reconnaissance de leur ethnie dans leurs patries ancestrales¹⁹. Dans certains cas, ce n'est que récemment qu'ils ont recouvré leur identité ou

leur indépendance en tant que peuples.

Par contre, les Anglais et les Français ont exporté leur culture sur une échelle globale. Des recherches effectuées par des psychologues sociaux indiquent que l'identification à un groupe augmente proportionnellement au degré de menace à la survie du groupe perçue^{20,21}. Même si les Canadiens français peuvent craindre que leur culture soit menacée, ni les Anglais ni les Français comme tels semblent avoir de raison de ressentir cette crainte. En fait, sur la proportion réduite de personnes qui continue à déclarer « groupe ethnique français », près de la moitié mentionnent aussi « groupe ethnique canadien », ce qui indique peut-être que c'est la culture canadienne française plutôt que la culture française qu'ils veulent préserver.

De plus, il existe de bonnes raisons pour lesquelles les personnes d'ascendance mixte, complexe ou inconnue pourraient avoir coché « anglais » ou « français » lors des recensements précédents, quand la réponse « groupe ethnique canadien » n'était pas offerte. Les Anglais et les Français ont toujours représenté les pôles du conflit ethnique au Canada. Leurs langues sont nos deux langues officielles, et les deux groupes se sont vu accorder des garanties constitutionnelles en ce qui a trait, par exemple, à la scolarité. En conséquence, il se peut que les gens ayant des liens ethniques mixtes, inconnus ou faibles aient choisi de s'identifier à la langue officielle ou au « courant dominant » que leurs ancêtres ont par hasard adopté²². Aujourd'hui, « groupe ethnique canadien » peut représenter un choix plus facile pour eux. Il n'y a toutefois aucune raison de supposer que les réponses « groupe ethnique anglais » ou « groupe ethnique français » du passé sont plus exactes ou décrivent mieux la vie ethnoculturelle des répondants que la réponse « groupe ethnique canadien » de 2001.



Nota : Les données qui se trouvent entre les années de recensement sont des interpolations.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1961 à 2001.

Un autre facteur lié à la déclaration de racines ethniques canadiennes semble également en jeu. En effet, les Américains, les Australiens, les Mexicains et les Métis, c'est-à-dire les personnes ayant une identité dans le « Nouveau Monde » ou une identité plus complexe, sont plus susceptibles de déclarer « groupe ethnique canadien » comme ascendance additionnelle que les membres d'autres groupes. Peut-être est-ce parce que les groupes du Nouveau Monde ont plus souvent une ascendance mixte ou sont séparés par bien des générations de leurs ancêtres de l'ancien monde.

Résumé

La forte augmentation du nombre de personnes qui décrivent leur ascendance ethnoculturelle comme

canadienne est principalement attribuable aux changements apportés à la question du recensement qui, à son tour, reflète l'évolution des concepts d'ethnicité et d'identité de la société. Puisque les origines étrangères ne sont plus les seules bonnes réponses à formuler, un grand nombre de personnes dont les parents et peut-être les ancêtres plus lointains sont nés au Canada se disent d'origine canadienne. Ce choix peut aussi être plus fréquent chez ceux dont l'ascendance est embrouillée par l'exogamie ou la migration à travers différentes patries.

Il est certain que la probabilité de se déclarer d'origine canadienne augmente avec le nombre de générations que la famille du répondant a passées au Canada. Les francophones établis depuis longtemps et les autres résidents du Québec, par

exemple, sont plus susceptibles que les autres de déclarer une origine ethnique canadienne. Les groupes britanniques se disent également d'origine canadienne assez fréquemment. Parmi eux, bon nombre répondent qu'ils sont d'ascendance irlandaise ou écossaise en même temps que canadienne. Cependant, les personnes qui se disent uniquement d'ascendance canadienne semblent faire presque entièrement partie du groupe de ceux qui se disaient précédemment d'origine anglaise ou française.

Bien des groupes européens établis déclarent des origines canadiennes, tandis que les groupes arrivés plus récemment d'Asie et d'Afrique indiquent généralement leur première origine ethnique. En conséquence, il semble qu'un réaligement ethnique soit effectivement en cours. On ne sait trop, cependant, si les personnes qui se disent d'origine canadienne le font pour se distinguer des nouveaux arrivants. Ceux dont la famille est établie au Canada depuis des générations peuvent simplement indiquer, à défaut d'indications contraires, ce qu'ils considèrent comme leur véritable ascendance. Il se peut aussi que les Canadiens tiennent à se distinguer des Américains et à protéger leurs institutions démocratiques particulières et ce qu'ils voient comme leurs réalisations collectives, par exemple le régime public et universel d'assurance-maladie et la Charte canadienne des droits.

1. W.I. Isajiw, « Definition and dimensions of ethnicity: A theoretical framework », *Challenges of Measuring an Ethnic World: Science, Politics and Reality*, 1993, comptes rendus de la conférence Measurement of Ethnicity — Canada-United States, Washington, U.S. Government Printing Office, 1^{er} au 3 avril 1992, p. 407 à 427.
2. E.T. Prior et autres, « Measuring ethnicity: is 'Canadian' an evolving indigenous category? », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 15, n° 2, 1992.
3. J. Kralt, « Country of birth of parents and ethnic origins — A comparison of reporting patterns in the 2001 Census », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 33, n° 1, 2003.
4. C'est apparemment dans la *Relation* du jésuite Pierre Biard en 1616 que le nom « Canadien » a pour la première fois été appliqué à un peuple. Il a simplement attribué le nom donné au pays par Cartier en 1535 à ses habitants autochtones, sans trop d'égards pour leurs diverses nations et identités tribales. R.G. Thwaites (trad.), *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France: 1610-1791*, The Burrows Brothers Company, Cleveland, vol. III, 1901, p. 26.
5. H. Tajfel et J.H. Turner, « The social identity theory of intergroup behaviour », *Psychology of Intergroup Relations*, publié sous la direction de S. Worchel et C.W. Austin, Nelson-Hall, Chicago, 1986.
6. F. Ouellett, *Economic and Social History of Quebec: 1760-1850*, Macmillan of Canada, Toronto, 1980, p. 218.
7. W.L. Morton, *The Canadian Identity*, University of Toronto Press, Toronto, 1972.
8. M. Adams, *Fire and Ice: The United States, Canada and the Myth of Converging Values*, Penguin Canada, Toronto, 2004.
9. R.N. Lalonde, « Testing the social identity-intergroup differentiation hypothesis: 'We're not American, eh!' », *British Journal of Social Psychology*, n° 41, 2002, p. 611 à 630.
10. P. Li, « Visible minorities in Canadian society: Challenges of racial diversity », *Social Differentiation Patterns and Processes*, publié sous la direction de D. Juteau, University of Toronto Press, Toronto, 2003.

11. J.W. Berry et R. Kalin, « Multiculturalism and ethnic attitudes in Canada: An overview of the 1991 National Survey », *Canadian Journal of Behavioural Science*, vol. 27, n° 3, 1995, p. 301 à 320.
12. N. Nevitte, *The Decline of Deference: Canadian Value Change in Cross-National Perspective*, Broadview Press, Peterborough, 1996.
13. M. Bégin, « 'I am Canadian!': From beer commercials to Medicare: In search of identity », *The Canadian Distinctiveness into the XXIst Century*, publié sous la direction de C. Gaffield et K.L. Gould, University of Ottawa Press, Ottawa, 2003.
14. M.A. Kalbach et W.E. Kalbach, « Becoming Canadian: Problems of an emerging identity », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 3, n° 2, été 1999, p. 1 à 19.
15. R. Pendakur et F. Mata, « Patterns of ethnic identification and the 'Canadian' response », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 30, n° 2, été 1998, p. 125 à 139.
16. M. Boyd et D. Norris, « Who are the 'Canadians' — Changing census responses, 1986-1996 », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 33, n° 1, 2001.
17. J. Kralt, 2003.
18. Les baisses relativement faibles parmi les autres groupes peuvent s'expliquer par la diminution d'identités plus larges en faveur d'identités plus spécifiques. Les événements qui surviennent dans le monde réel comme le démantèlement des fédérations soviétique, yougoslave et tchèque ont joué un rôle. Paradoxalement, l'augmentation de l'immigration au Canada a également contribué à la diminution de certains groupes plus génériques. Bien des « Noirs », par exemple, sont désormais répartis en un certain nombre d'identités africaines plus particulières qui sont maintenant en nombre suffisant pour permettre la diffusion des données correspondantes.
19. N.B. Ryder, « The interpretation of origin statistics », *Estadística*, IASI, décembre 1956, p. 655.
20. P.R. Grant et R. Brown, « From ethnocentrism to collective protest: Responses to relative deprivation and threats to social identity », *Social Psychology Quarterly*, vol. 58, n° 3, 1995, p. 195 à 211.
21. R.N. Lalonde, 2002.
22. M.A. Kalbach, « Ethnicity and the altar », *Perspectives on Ethnicity in Canada: A Reader*, publié sous la direction de M.A. Kalbach et W. E. Kalbach, Toronto, Harcourt Canada, 2000, p. 111 à 120.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service national de renseignements :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
Service national de commandes :

1 800 267-6677

Internet : infostats@statcan.ca

Service national ATS : 1 800 363-7629

Statistique Canada met à votre disposition ses huit centres de consultation régionaux :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331

Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut

Montréal (Qc) : (514) 283-5725

Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario

Toronto (Ont.) : (416) 973-6586

Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba

Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020

Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan

Regina (Sask.) : (306) 780-5405

Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest

Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027

Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon

Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691

Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale

(613) 951-8116

Télécopieur : (613) 951-0581

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
Immeuble R.-H.-Coats, section 9-K
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
ou par téléphone au (613) 951-7277 ou au
1 800 700-1033; ou par télécopieur au
(613) 951-1584 ou au 1 800 889-9734; ou par
Internet à infostats@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.